



## CONDUCTEUR DE TRAVAUX (H/F)

### Le Chesnay-rocquencourt, Ile-de-france

Le Chesnay-Rocquencourt est une ville de 32 000 habitants située dans le département des Yvelines. Le Chesnay, qui signifie là où il y a des chênes, était à l'origine un ancien petit village dont l'histoire remonte à l'époque de Charlemagne. Limitrophe de Versailles, c'est à la fin des années 1960 que cette ville a pris son essor avec la construction de la plus grande copropriété européenne Parly 2, puis de son centre commercial.

En 2019, les villes du Chesnay et de Rocquencourt ont fusionné. Tout en étant la ville yvelinoise ayant la plus forte densité de population au km<sup>2</sup>, Le Chesnay-Rocquencourt a su parfaitement se fondre dans l'environnement verdoyant avec plus de 150 hectares d'espaces verts, dont la forêt de Fausses-Reposes, et les 200 hectares de l'Arborétum de Versailles-Chèvreloup.

Ville d'histoire, de sport et d'art, Le Chesnay-Rocquencourt compte aujourd'hui trois théâtres sur lesquels de grands artistes ont foulé la scène ainsi que des sportifs de renom qui se sont entraînés dans les clubs de la ville et qui ont percé tant au niveau national qu'international.

La commune nouvelle du Chesnay-Rocquencourt compte également : 8 crèches municipales multi-accueil - 1 crèche municipale familiale - 1 crèche hospitalière - 1 crèche privée - 7 écoles maternelles publiques - 5 écoles élémentaires publiques - 6 gymnases - 5 stades - 1 piscine - 1 club hippique - 1 ludothèque - 1 skate parc - 1 conservatoire (musique, danse et théâtre) - 1 maison des associations - 1 centre sports et loisirs.

Le service des bâtiments du Chesnay-Rocquencourt recherche actuellement son/sa :

### CONDUCTEUR DE TRAVAUX (H/F)

#### Votre mission :

Directement rattaché au Responsable du service des bâtiments, votre activité est centrée sur la conduite d'opérations de travaux : faire réaliser, en régie directe ou par des entreprises, des travaux de rénovation ou d'entretien concernant le patrimoine bâti de la collectivité.

#### ACTIVITES PRINCIPALES

- Organise et pilote les chantiers de rénovation TCE dans les bâtiments du patrimoine public de la commune
- Évalue les réparations ou rénovations à effectuer
- Apprécie si les travaux doivent être réalisés en régie ou par entreprise
- Établit les demandes de travaux à la régie bâtiment
- Sollicite les devis auprès des entreprises
- Vérifie la bonne exécution des travaux de second oeuvre par rapport aux devis
- Contrôle la bonne exécution des travaux et vérifie les attachements en vue de la mise en paiement des factures
- Suit les interventions d'urgence des entreprises sollicitées
- Suit les contrats de maintenance
- Est le référent du suivi des travaux auprès du service Gestion immobilière pour le patrimoine bâti privé de la commune

#### ACTIVITES SECONDAIRES

- Prépare le cahier des charges avec descriptifs et quantitatifs pour les opérations de rénovation
- Participe aux réunions de service

#### Référence

24022010165

#### Date de publication

20/02/24

#### Entreprise

Mairie Du Chesnay-rocquencourt

#### Région

Ile-de-france

#### Ville

Le Chesnay-rocquencourt

#### Secteur

Bâtiment

#### Type de contrat

- Temps plein
- CDD ou CDI

**Votre Profil :****DIPLOMES ET CONNAISSANCES**

- Niveau Bac 2, formation spécifique Bâtiments, à pondérer par l'expérience professionnelle
- Titulaire du permis B obligatoire

**EXPERIENCES PROFESSIONNELLES**

- Poste similaire occupé
- Première expérience dans la gestion technique des bâtiments
- Connaissance des collectivités territoriales appréciée

**COMPETENCES ET APTITUDES**

- Utilisation des outils bureautiques
- Rigueur, discrétion, disponibilité, rapidité d'exécution et polyvalence, sens du Service Public
- Sens de l'organisation
- Sens du travail en équipe
- Bonne gestion du temps
- Sens des relations humaines et de la communication
- Savoir définir précisément une demande d'intervention (s'en faire préciser par le demandeur tous les aspects pour la réaliser dans les meilleures conditions)
- Gestion des urgences et des priorités
- Créativité (dans la résolution des problèmes et les propositions d'aménagement)
- Adaptabilité aux nouvelles normes et à l'évolution des réglementations et techniques

**Conditions d'emploi :**

- Poste à temps plein
- Horaires : lundi, mercredi, jeudi et vendredi 8h30-12h et 13h-17h15 / mardi 8h30-12h et 13h-17h30
- 25 jours de congés annuels et 23 jours de RTT
- Possibilité de télétravail (après une période d'intégration)

Cadre d'emplois des techniciens territoriaux.

Poste permanent à pouvoir dès que possible, par voie statutaire ou contractuelle.